



**COMMUNE DE SAINT-FRANÇOIS**

**(population : 13 150 habitants)**

**Budget primitif de 2024**

**Budget principal et budgets annexes  
« Aérodrome », « Golf » et « Port de plaisance »**

**Article L. 1612-2 du code général  
des collectivités territoriales**

AVIS N° 2024-0071

SAISINE N° 24-001333-971 – L. 1612-2

SEANCE DU 28 NOVEMBRE 2024

**LA CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES DE GUADELOUPE,**

**VU,** le code général des collectivités territoriales ;

**VU,** le code des juridictions financières, notamment son article L. 232-1 ;

**VU,** l'arrêté n° 2024-08 du 14 octobre 2024 portant organisation et détermination de la compétence des formations de délibéré des chambres régionales des comptes de Guadeloupe, de Guyane et de Martinique et des chambres territoriales des comptes de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin ;

**VU,** l'arrêté n° 24-274 du Premier président de la Cour des comptes, daté du 26 avril 2024, relatif à la participation de magistrats de la Cour des comptes et de chambres régionales des comptes aux contrôles effectués par les chambres régionales et territoriales des comptes Antilles et Guyane à compter du 1<sup>er</sup> juin 2024 ;

**VU,** l'arrêté SG/BCI du préfet de Guadeloupe daté du 7 février 2023 portant délégation de signature à M. Maurice TUBUL, secrétaire général de la préfecture, publié au recueil des actes administratifs n° 971-2023 du 7 février 2023 ;

**VU,** l'avis de la chambre régionale des comptes n° 2024-0023 suite à saisine du préfet pour absence de vote du compte administratif 2023 ;

- VU, l’avis rectifié de la chambre régionale des comptes n° 2018-0188 établissant la trajectoire de rétablissement budgétaire avant 2026 ;
- VU, l’arrêté du préfet de Guadeloupe n° 971-2023-12-29-00002 du 29 décembre 2023 portant règlement du budget primitif 2023 (budget principal et budgets annexes « *Golf* », « *Port* » et « *Aérodrome* ») de la commune de Saint-François ;
- VU, la lettre du 20 juin 2024, enregistrée au greffe de la chambre le 21 juin 2024 par laquelle le préfet de Guadeloupe a saisi la chambre régionale des comptes en application des dispositions de l’article L. 1612-2 du code général des collectivités territoriales en raison de l’absence de transmission de budget primitif de 2024 par la commune de Saint-François ;
- VU, la lettre du 24 juillet 2024 par laquelle le président de la chambre a informé l’ordonnateur de la date limite à laquelle peuvent être présentées ses observations ;
- VU, les pièces complémentaires produites les 18 juillet et 24 octobre 2024 ;
- VU, les réponses et documents communiqués par l’ordonnateur, l’ensemble des pièces du dossier ;
- VU, les conclusions du procureur financier ;

Après avoir entendu Mme Isabelle François, conseillère référendaire, en son rapport.

## **I. SUR LA TRANSMISSION**

L’article L. 1612-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT) dispose que « *si le budget n’est pas adopté avant le 15 avril de l’exercice auquel il s’applique, le représentant de l’État dans le département saisit sans délai la chambre régionale des comptes qui, dans le mois, et par un avis public, formule des propositions pour le règlement du budget* ».

Le préfet de Guadeloupe a saisi la chambre régionale des comptes afin qu’elle formule des propositions pour le règlement du budget primitif de 2024 de la commune de Saint-François.

Il résulte de ce qui précède que la saisine du préfet de Guadeloupe, complète au 24 octobre 2024, est conforme aux dispositions de l’article L. 1612-2 du CGCT. Par suite, il appartient à la chambre de proposer, au regard des dispositions précitées, des propositions pour le règlement du budget primitif 2024 de la commune de Saint-François.

## **II. SUR LA PROPOSITION DE RÈGLEMENT DU BUDGET 2024**

Il appartient à la chambre de formuler des propositions permettant le fonctionnement normal de la commune ainsi que le règlement des dépenses obligatoires et la poursuite des opérations engagées. Toutefois, la juridiction ne saurait se substituer à l’assemblée délibérante pour le choix des investissements sauf pour prendre en compte les dépenses relatives à des opérations engagées, exécutées ou présentant un caractère d’urgence.

Pour établir les propositions qui suivent, la chambre s'est appuyée sur le projet de budget de l'ordonnateur, les consommations de crédits et les recettes des trois derniers exercices échus, la situation des dépenses de l'exercice en cours et les restes à réaliser (RAR) de l'exercice antérieur après vérification de leur sincérité.

## **II. A. Sur la reprise des résultats 2023**

Les projets de comptes de gestion 2023 du comptable public et de comptes administratifs 2023 de l'ordonnateur n'ont pas été adoptés par l'assemblée délibérante mais présentent néanmoins des résultats strictement concordants. Ainsi, la chambre prend en compte les résultats de l'exercice 2023 tels que présentés dans ces documents conformément à son avis n°2024-0023 suite à saisine L. 1612-12 du CGCT.

Les projets de compte administratif et de compte de gestion du budget principal font apparaître un résultat excédentaire de 958 530,04 euros en section de fonctionnement et un excédent de 1 010 827,39 euros en section d'investissement. Ces montants sont reportés au budget primitif 2024, respectivement aux chapitres R002 « *Résultat reporté ou anticipé* » et R001 « *Solde d'exécution positif reporté ou anticipé* ».

Les projets de compte administratif et de compte de gestion du budget annexe « *Aérodrome* » font apparaître un résultat excédentaire de 24 022,99 euros en section d'exploitation. Ce montant est reporté au budget primitif 2024, au chapitre R002 « *Résultat reporté ou anticipé* ». La section d'investissement fait apparaître un résultat à l'équilibre.

Les projets de compte administratif et de compte de gestion du budget annexe « *Golf* » font apparaître un résultat déficitaire de 1 352 978,52 euros en section d'exploitation et un déficit de 1 495 928,37 euros en section d'investissement. Ces montants sont reportés au budget primitif 2024, respectivement aux chapitres D002 « *Résultat reporté ou anticipé* » et D001 « *Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé* ».

Les projets de compte administratif et de compte de gestion du budget annexe « *Port* » font apparaître un résultat excédentaire de 275 776,79 euros en section d'exploitation et un excédent de 17 313,55 euros en section d'investissement. Ces montants sont reportés au budget primitif 2024, respectivement aux chapitres R002 « *Résultat reporté ou anticipé* » et R001 « *Solde d'exécution positif reporté ou anticipé* ».

## **II. B. Sur les restes à réaliser du compte administratif**

En application des dispositions de l'article R. 2311-11 du CGCT « [...] *les restes à réaliser de la section d'investissement arrêtés à la clôture de l'exercice correspondent aux dépenses engagées non mandatées et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre [...]. Les restes à réaliser de la section de fonctionnement arrêtés à la clôture de l'exercice correspondent aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées, ainsi qu'aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées. Ils sont reportés au budget de l'exercice suivant* ».

### **II. B. 1. Budget principal**

Le projet de compte administratif mentionne des RAR en dépenses et en recettes de fonctionnement d'un montant respectif de 664 253,03 euros et de 1 965 413,50 euros.

En section d'investissement, le projet de compte administratif comporte des RAR en dépenses et en recettes d'un montant respectif de 3 870 481 euros et de 5 214 639,89 euros.

a. *La section de fonctionnement*

Aucune correction n'est apportée aux RAR des dépenses de fonctionnement qui s'établissent à 664 253,03 euros. La commune n'a déclaré aucune facture non engagée et non mandatée lors de l'instruction.

En recette de fonctionnement, le chapitre 70 « *Produits des services du domaine et ventes diverses* » est augmenté de 176 214,22 euros compte tenu du remboursement des rémunérations 2023 du personnel des budgets annexes « *Port* » et « *Golf* ».

En tenant compte de cette correction, les RAR en recettes de fonctionnement s'élèvent à 2 141 627,72 euros au lieu de 1 965 413,50 euros.

b. *En recettes d'investissement*

Le chapitre 13 « *Subventions d'investissement* » est diminué de 2 602 098,63 euros correspondant à :

- -1 772 697 euros correspondant à l'opération n°133 « *Eclairage Public* » dont le marché est arrivé à son terme sans que soit réalisé d'avenant ;
- -356 747,99 euros correspondant à l'opération n°76 « *Voiries* », en l'absence de justificatifs permettant l'intervention du fonds d'aide aux communes (FAC) 2020 pour un montant de 87 500 euros et également autorisant la prolongation de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) 2019 à hauteur de 269 247,99 euros ;
- -209 185,64 euros liés à l'opération n°93 « *Pointe des châteaux* » pour laquelle 145 077,64 euros relatifs à la convention de 2019 du fonds européen de développement régional (FEDER) et 64 108 euros conformément à une délibération de la Région sont caduques ;
- -87 500 euros correspondant à l'absence de remontées de dépenses dans le cadre du FAC 2021 ;
- -175 968 euros correspondant à la rénovation et l'éclairage public du port de plaisance, dont la réalisation est reportée à l'année 2025.

En tenant compte de cette correction, les RAR en recettes d'investissement s'élèvent à 2 612 541,26 euros au lieu de 5 214 639,89 euros.

c. *En dépenses d'investissement*

Le chapitre 21 « *Immobilisations corporelles* » est augmenté de 186 707 euros correspondant à l'achat de matériel de propreté urbaine pour lequel l'acquisition n'avait pas donné lieu à l'inscription de la dépense correspondante.

La somme de 237 710,34 euros est ajoutée au chapitre 23 « *Immobilisations en cours* » pour tenir compte de :

- + 542 500 euros correspondant aux dépenses de l'opération « *foyer DUBEDOU* » ;
- - 969 052,66 euros correspondant à des dépenses liées à l'opération 133 « *Eclairage public* » devenues caduques ;
- + 664 263 euros correspondant à la sécurisation et à la réfection des voiries communales.

Les dépenses d'investissement pour les opérations suivantes sont maintenues afin que les écritures comptables de régularisation des mandatements d'office et d'annulation de mandats émis par la commune mais non payés soient réalisées en 2024 : OP 12 Restauration terrain de golf (97 349,81 euros), OP 33 Eclairages publics (395 930,61 euros), OP 76 Voiries (567 071,85 euros), OP 109 Réhabilitation décharge (272 989,66 euros), OP 125 Réhabilitation marina (4 912,31 euros), OP 140 Requalification marché central (2 652,28 euros), OP 141 Valorisation façade maritime (3 254,74 euros), OP 142 Aménagement rue de la liberté (4 770,06 euros), OP 144 Base nautique (89 109,67 euros), OP 145 Aménagement raisins clairs (97 349,81 euros), OP 147 Marché aux poissons (588 671,03 euros), OP 149 Lagon (48 876,44 euros) et OP 151 Vidéosurveillance (2 710,32 euros), pour un total de 2 175 648,59 euros.

En tenant compte de l'ensemble de ces corrections, le montant des dépenses d'investissement est augmenté de 424 417,34 euros.

Le montant des RAR en dépenses d'investissement s'élève au total à 4 294 898,34 euros au lieu de 3 870 481 euros.

Les montants des RAR des chapitre 21 « *Immobilisations corporelles* » et 23 « *Immobilisations en cours* » ne sont pas identiques entre le compte administratif et le projet de budget primitif<sup>1</sup>. Leur report au budget proposé par la chambre en annexe n°1 intègre la correction de cette différence en prenant en compte les montants déclarés au compte administratif 2023.

---

<sup>1</sup> Selon les restes à réaliser présentés en page 12 du projet de BP

## d. Total des corrections

Le total des corrections sur les RAR s'élève à -2 850 301,75 euros, se répartissant comme il suit :

Tableau n°1 : montant des corrections en sincérité à reporter (en euros)

<b>Section de fonctionnement</b>						
	Réalisé y compris rattachements (A)	Restes à réaliser (B)	Total (C=A+B)	Corrections CRC (D)	Total (E=C+D)	Corrections en sincérité à reporter au BP
Dépenses	29 816 777,97	664 253,03	30 481 031,00	0,00	30 481 031,00	0,00
Recettes	31 298 887,15	1 965 413,50	33 264 300,65	176 214,22	33 440 514,87	176 214,22
Résultat de l'exercice	1 482 109,18	1 301 160,47	2 783 269,65	176 214,22	2 959 483,87	176 214,22
Résultat n-1	-523 579,14		-523 579,14	0,00	-523 579,14	
<b>Résultat cumulé</b>	<b>958 530,04</b>	<b>1 301 160,47</b>	<b>2 259 690,51</b>	<b>176 214,22</b>	<b>2 435 904,73</b>	<b>176 214,22</b>
<b>Section d'investissement</b>						
	Réalisé (A)	Restes à réaliser (B)	Total (C=A+B)	Corrections CRC (D)	Total (E=C+D)	Corrections en sincérité à reporter au BP
Dépenses	2 994 074,16	3 870 481,00	6 864 555,16	424 417,34	7 288 972,50	424 417,34
Recettes	1 650 323,64	5 214 639,89	6 864 963,53	-2 602 098,63	4 262 864,90	-2 602 098,63
Résultat de l'exercice	-1 343 750,52	1 344 158,89	408,37	-3 026 515,97	-3 026 107,60	-3 026 515,97
Résultat n-1	2 354 577,91		2 354 577,91	0,00	2 354 577,91	
<b>Résultat cumulé</b>	<b>1 010 827,39</b>	<b>1 344 158,89</b>	<b>2 354 986,28</b>	<b>-3 026 515,97</b>	<b>-671 529,69</b>	<b>-3 026 515,97</b>
<b>Résultat global de clôture</b>	<b>1 969 357,43</b>	<b>2 645 319,36</b>	<b>4 614 676,79</b>	<b>-2 850 301,75</b>	<b>1 764 375,04</b>	<b>-2 850 301,75</b>

Source : chambre régionale des comptes

Après vérification de la sincérité des restes à réaliser, le résultat global de clôture du compte administratif de 2023 du budget principal de la commune de Saint-François est un excédent de 1 764 375,04 euros au lieu d'un excédent de 4 614 676,79 euros.

II. B. 2. Budget annexe « Aéroport »

Le projet de compte administratif mentionne uniquement des RAR en dépenses d'exploitation d'un montant de 1 273,90 euros. La commune n'a déclaré aucune facture non engagée et non mandatée lors de l'instruction.

En section d'investissement, le projet de compte administratif ne comporte pas de RAR en dépenses et en recettes.

Les RAR n'appellent pas d'observations.

Après vérification de la sincérité des restes à réaliser, le résultat global du compte administratif de 2023 du budget annexe « Aéroport » est en suréquilibre de 22 749,09 euros.

II. B. 3. Budget annexe « Golf »

Le projet de compte administratif mentionne exclusivement des RAR en dépenses d'exploitation d'un montant de 80 754,39 euros. La commune n'a déclaré aucune facture non engagée et non mandatée lors de l'instruction.

En section d'investissement, le projet de compte administratif comporte des RAR en dépenses d'un montant de 241 077,28 euros.

Les RAR n'appellent pas d'observations.

Après vérification de la sincérité des RAR, le résultat global du compte administratif de 2023 du budget annexe « Golf » est en déficit de 3 170 738,56 euros, y compris le résultat reporté d'exploitation de - 1 166 454,41 euros et le résultat reporté d'investissement de - 1 395 876,54 euros.

II. B. 4. Budget annexe « Port de plaisance »

Le projet de compte administratif mentionne exclusivement des RAR en dépenses d'exploitation d'un montant de 180 609,86 euros. La commune n'a déclaré aucune facture non engagée et non mandatée lors de l'instruction.

En section d'investissement, le projet de compte administratif comporte des RAR en dépenses d'un montant de 2 170 euros.

Les RAR n'appellent pas d'observations.

Après vérification de la sincérité des restes à réaliser, le résultat global du compte administratif de 2023 du budget annexe « Port de plaisance » est en suréquilibre de 110 310,48 euros.

II. B. 5. Résultat du compte administratif agrégé 2023

Le compte administratif 2023 présente un résultat agrégé en déficit de 1 273 303,95 euros.

Tableau n°2 : résultat agrégé du compte administratif 2023

Budgets	Recettes de fonctionnement/exploitation	Résultat de clôture
Budget principal	33 440 514,87	1 764 375,04
Budget annexe "Aérodrome"	113 452,80	22 749,09
Budget annexe "Golf"	1 017 076,51	- 3 170 738,56
Budget annexe "Port de plaisance"	768 438,60	110 310,48
Résultat	35 339 482,78	- 1 273 303,95

Source : chambre régionale des comptes

## II.C. Sur les mesures nouvelles

### II. B. 1. Budget principal

#### a. *En recettes de fonctionnement*

Le chapitre 70 « *Produits des services du domaine et ventes diverses* » est augmenté de 48 000 euros correspondant au remboursement des dépenses de personnel du budget annexe « *Aérodrome* » supportées par le budget principal.

Une somme de 176 592 euros est ajoutée au chapitre 74 « *Dotations et participations* » pour prendre en compte la participation de la cellule PULSAR aux dépenses liées à la lutte contre les sargasses.

Une reprise de provision liée au contentieux SYVADE vient augmenter le chapitre 78 « *Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions* » de 1 418 359,41 euros.

En tenant compte de l'ensemble de ces corrections le montant des recettes de fonctionnement est augmenté de 1 642 951,41 euros.

Au total, les recettes de fonctionnement s'élèvent à 36 675 577,17 euros incluant les RAR corrigés (+ 176 214,22 euros) au lieu de 34 856 411,54 euros.

#### b. *En dépenses de fonctionnement*

Le chapitre 011 « *Charges à caractère général* » est diminué de 1 821 637,18 euros en fonction de l'état de consommation des crédits à la date du présent avis.

Le chapitre 65 « *Autres charges des gestion courante* » est augmenté de 1 224 204,97 euros correspondant à :

- 1 273 000 euros correspondant au versement exceptionnel à la caisse des écoles afin de pallier au besoin de trésorerie de cette dernière ;
- - 480 000 euros sur la subvention initiale (2 600 000 euros) à la caisse des écoles au regard du montant déjà versé en virement exceptionnel ;
- 384 305,97 euros correspondant aux intérêts moratoires des mandatement d'office présents dans l'état de développement des soldes ;
- 46 899 euros correspondant aux sommes restantes à mandater en application des décisions de justice.

Le chapitre 66 « *Charges financières* » est augmenté de 283 502,63 euros correspondant aux intérêts de la dette 2024 (+17 401,81 euros) et aux intérêts courus non échus (ICNE) 2024 (266 100,82 euros).

Le chapitre 67 « *Charges spécifiques* » est augmenté de 1 418 359,41 euros, suite à l'annulation des titres liés aux contentieux SYVADE.



Une somme de 1 500 000 euros est ajoutée au chapitre 68 « *Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions* » afin de prendre en compte les contentieux en cours liés aux opérations de réfection et d'entretien des voiries (310 000 euros) et de la non application de l'ordonnance du 10 mars 2022 dans le cadre du contentieux de l'opération « *Décharge* » (1 190 000 euros).

En tenant compte de l'ensemble de ces corrections le montant des dépenses de fonctionnement est augmenté de 2 604 429,83 euros.

Au total, les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 37 047 202,64 euros au lieu de 34 442 772,81 euros.

*c. En recettes d'investissement*

Le chapitre 13 « *Subventions d'investissement* » est augmenté de 511 546 euros compte tenu du fonds exceptionnel d'investissement (FEI) obtenu dans le cadre de l'opération « *Sargasses* ».

En tenant compte de cette correction, les recettes d'investissement s'élèvent à 7 012 093,36 euros incluant les RAR (- 2 602 098,63 euros) corrigés, au lieu de 9 102 645,99 euros.

*d. En dépenses d'investissement*

Les justificatifs fournis par l'ordonnateur sur les investissements engagés, exécutés ou présentant un caractère d'urgence, permettent à la chambre d'inscrire les crédits suivants.

Le chapitre 21 « *Immobilisations corporelles* » est diminué d'1 000 000 euros en fonction de l'état de consommation des crédits à la date du présent avis.

Le chapitre 23 « *Immobilisations en cours* » est augmenté de 552 200 euros correspondant à :

- 540 000 euros correspondant à l'opération « *Sargasses* » ;
- - 312 200 euros correspondant à la suppression de l'opération 163 « *Rénovation foyers sociaux éducatifs* » sur proposition de l'ordonnateur ;
- - 50 000 euros correspondant à la suppression de l'opération 164 « *Réhabilitation du stade FX Durimel* » ;
- 374 400 euros correspondant à la création de la ludothèque.

En tenant compte de l'ensemble de ces corrections le montant des dépenses d'investissement est diminué de 447 800 euros.

Au total, les dépenses d'investissement s'élèvent à 8 688 443,73 euros incluant les restes à réaliser corrigés (+ 424 417,34 euros) au lieu de 8 711 826,39 euros.

*e. Total des corrections*

Il résulte de ce qui précède que le budget primitif est en déficit de 2 047 976 euros.

Tableau n°3 : résultat prévisionnel du budget primitif 2024 (en euros)

Section de fonctionnement	Budget prévisionnel	Corrections CRC	Budget corrigé
Dépenses	34 442 773	2 604 430	37 047 203
Recettes	33 897 882	1 819 166	35 717 047
Résultat de l'exercice	-544 891	-785 264	-1 330 156
Résultats antérieurs	958 530		958 530
<b>Résultat cumulé</b>	<b>413 639</b>	<b>-785 264</b>	<b>-371 625</b>
Section d'investissement	Budget prévisionnel	Corrections CRC	Budget corrigé
Dépenses	8 711 826	-23 383	8 688 444
Recettes	8 091 819	-2 090 553	6 001 266
Résultat de l'exercice	-620 008	-2 067 170	-2 687 178
Résultats antérieurs	1 010 827		1 010 827
<b>Résultat cumulé</b>	<b>390 820</b>	<b>-2 067 170</b>	<b>-1 676 350</b>
<b>Total des deux sections</b>	<b>804 458</b>	<b>-2 852 434</b>	<b>-2 047 976</b>

Source : chambre régionale des comptes

Le budget proposé par la chambre s'inscrit dans la trajectoire de redressement budgétaire formulée dans l'avis révisé n° 2018-0188.

## II. B. 2. Budget annexe « Aérodrome »

### a. *En recettes d'exploitation*

Au vu des justificatifs communiqués par l'ordonnateur ainsi que de l'état de consommation des crédits, le chapitre 70 « *Produits des services du domaine et ventes diverses* » est diminué de 23 438,67 euros du fait de l'absence d'attribution d'autorisations d'occupation du domaine public (AOT).

Au total, les recettes de fonctionnement s'élèvent à 73 222,99 euros, incluant 24 022,99 euros de résultat 2023 reporté, au lieu de 96 661,66 euros.

### b. *En dépenses d'exploitation*

Au vu des informations et justificatifs transmis par l'ordonnateur ainsi que de l'état de consommation des crédits, le chapitre 011 « *Charges à caractère général* » est en diminution de 31 273,90 euros.

Le chapitre « *023 Virement à la section d'investissement* » est augmenté de 2 612,24 euros pour équilibrer la section d'investissement.

En tenant compte de l'ensemble de ces corrections, le montant des dépenses d'exploitation est diminué de 28 661,66 euros.

Au total, les dépenses d'exploitation s'élèvent à 68 000 euros, incluant 1 273,90 euros de RAR, au lieu de 96 661,66 euros.

c. *En recettes d'investissement*

En miroir à la section d'exploitation, le chapitre 021 « *Virement de la section d'exploitation* » est augmenté de 2 612,24 euros afin d'équilibrer la section d'investissement.

Au total, les recettes d'investissement s'élèvent à 15 000 euros au lieu de 12 387,76 euros.

d. *En dépenses d'investissement*

Le chapitre 21 « *Immobilisations corporelles* » est diminué de 16 000 euros au regard de la consommation des crédits à la date du présent avis et des engagements en cours.

Le chapitre 23 « *Immobilisations en cours* » est diminué de 42 000 euros en l'absence de consommation des crédits et de justificatifs d'engagement.

En tenant compte de l'ensemble de ces corrections, le montant des dépenses d'investissement est diminué de 58 000 euros.

Au total, les dépenses d'investissement s'élèvent à 15 000 euros lieu de 73 000 euros.

e. *Total des corrections*

Il résulte de ce qui précède que le budget primitif 2024 est en excédent de 5 223 euros.

Tableau n°4 : résultat prévisionnel du budget primitif 2024 (en euros)

<b>Section d'exploitation</b>	<b>Budget prévisionnel</b>	<b>Corrections CRC</b>	<b>Budget corrigé</b>
Dépenses	96 662	-28 662	68 000
Recettes	72 639	-23 439	49 200
Résultat de l'exercice	-24 023	5 223	-18 800
Résultats antérieurs	24 023		24 023
<b>Résultat cumulé</b>	<b>0</b>	<b>5 223</b>	<b>5 223</b>
<b>Section d'investissement</b>	<b>Budget prévisionnel</b>	<b>Corrections CRC</b>	<b>Budget corrigé</b>
Dépenses	73 000	-58 000	15 000
Recettes	12 388	2 612	15 000
Résultat de l'exercice	-60 612	60 612	0
Résultats antérieurs	0		0
<b>Résultat cumulé</b>	<b>-60 612</b>	<b>60 612</b>	<b>0</b>
<b>Total des deux sections</b>	<b>-60 612</b>	<b>65 835</b>	<b>5 223</b>

Source : chambre régionale des comptes

La chambre renvoie aux recommandations émises dans son précédent avis, notamment de régulariser les titres d'occupation de l'aérodrome, afin de percevoir les recettes afférentes.

II. B. 1. Budget annexe « Golf »

a. *En recettes d'exploitation*

Le chapitre 70 « *Produits des services du domaine et ventes diverses* » est diminué de 450 000 euros, du fait d'inscriptions moindres qu'escomptées.

Le chapitre 75 « *Autres produits de gestion courante* » est diminué de 50 000 euros, du fait de la non-réalisation de la location prévue pour le restaurant.

En tenant compte de l'ensemble de ces corrections le montant des recettes d'exploitation est diminué de 500 000 euros.

Au total, les recettes d'exploitation s'élèvent à 700 000 euros, au lieu de 1 200 000 euros.

*b. En dépenses d'exploitation*

En tenant compte des informations et justificatifs transmis par l'ordonnateur ainsi que de l'état de consommation des crédits, il y a lieu d'inscrire les sommes suivantes.

Le chapitre 011 « *Charges à caractère général* » est augmenté de 85 298,39 euros due à des achats de matériel et des réparations de toiture imprévus.

Le chapitre 012 « *Charges de personnel* » est augmenté de 60 000 euros par rapport aux prévisions initiales sur demande de l'ordonnateur.

La somme de 41 143 euros est inscrite au chapitre 65 « *Autres charges des gestion courante* » afin de tenir compte d'une dépense de 5 143 euros et d'inscrire une créance admise en non-valeur de 36 000 euros.

En tenant compte de l'ensemble de ces corrections le montant des dépenses d'exploitation est augmenté de 186 441,39 euros.

Au total, les dépenses d'exploitation s'élèvent à 2 835 971,83 euros incluant 80 754,39 euros de RAR et 1 352 978,52 euros de résultat 2023 reporté, au lieu de 2 649 530,33 euros.

*c. En recettes d'investissement*

Le chapitre 13 « *Subventions d'investissement* » est diminué de 125 862 euros compte tenu de l'absence de subvention FEI.

Le chapitre 10 « *Dotations fonds divers et réserves* » est diminué de 11 821,85 euros eu égard à une moindre perception du fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA).

En tenant compte de l'ensemble de ces corrections le montant des recettes d'investissement est diminué de 137 683,85 euros.

Au total, les recettes d'investissement s'élèvent à 146 498 euros au lieu de 284 181,62 euros.

*d. En dépenses d'investissement*

Le chapitre 21 « *Immobilisations corporelles* » est diminué de 118 000 euros au vu des informations et justificatifs communiqués par l'ordonnateur ainsi que de l'état de consommation des crédits à la date du présent avis.

Au total, les dépenses d'investissement s'élèvent à 1 817 005,65 euros incluant 241 077,28 euros de RAR et 1 495 928,37 euros de déficit 2023 reporté, au lieu de 1 935 005,65 euros.

e. *Total des corrections*

Il résulte de ce qui précède que le budget primitif 2024 est en déficit de 3 806 480 euros.

Tableau n°5 : résultat prévisionnel du budget primitif 2024 (en euros)

Section d'exploitation	Budget prévisionnel	Corrections CRC	Budget corrigé
Dépenses	1 296 552	186 441	1 482 993
Recettes	1 200 000	-500 000	700 000
Résultat de l'exercice	-96 552	-686 441	-782 993
Résultats antérieurs	-1 352 979		-1 352 979
<b>Résultat cumulé</b>	<b>-1 449 530</b>	<b>-686 441</b>	<b>-2 135 972</b>
Section d'investissement	Budget prévisionnel	Corrections CRC	Budget corrigé
Dépenses	439 077	-118 000	321 077
Recettes	284 182	-137 684	146 498
Résultat de l'exercice	-154 896	-19 684	-174 580
Résultats antérieurs	-1 495 928		-1 495 928
<b>Résultat cumulé</b>	<b>-1 650 824</b>	<b>-19 684</b>	<b>-1 670 508</b>
<b>Total des deux sections</b>	<b>-3 100 354</b>	<b>-706 125</b>	<b>-3 806 480</b>

Source : Chambre régionale des comptes

La chambre renvoie aux recommandations émises dans son précédent avis, notamment de procéder, d'une part, à la révision des tarifs pratiqués et à l'optimisation des recettes et, d'autre part, à la réduction de ses dépenses à caractère général et de personnel.

II. B. 2. Budget annexe « Port de plaisance »a. *En recettes d'exploitation*

Le chapitre 70 « Produits des services du domaine et ventes diverses » est diminué de 100 000 euros, du fait de moindres locations qu'escomptées.

Le chapitre 75 « Autres produits de gestion courante » est augmenté de 6 404,79 euros de crédits FCTVA perçus.

En tenant compte de l'ensemble de ces corrections le montant des recettes d'exploitation est diminué de 93 595,21 euros.

Au total, les recettes de fonctionnement s'élèvent à 632 181,58 euros, incluant 275 776,79 euros de résultat 2023 reporté, au lieu de 725 776,79 euros.

b. *En dépenses d'exploitation*

Le chapitre 011 « Charges à caractère général » est diminué de 69 300 euros au regard de l'état de consommation des crédits à la date du présent avis.

Une somme de 7 461,23 euros est inscrite au chapitre 65 « Autres charges des gestion courante » correspondant aux titres prescrits transmis par la comptable.

En tenant compte de l'ensemble de ces corrections le montant des dépenses d'exploitation est diminué de 61 838,77 euros.

Au total, les dépenses d'exploitation s'élèvent à 525 127,54 euros, incluant 180 609,86 euros de RAR, au lieu de 586 966,31 euros.

*c. En recettes d'investissement*

Le chapitre 10 « Dotations fonds divers et réserves » est augmenté de 5 411,39 euros eu égard à la perception du FCTVA.

Au total, les recettes d'investissement s'élèvent à 57 581,39 euros, incluant 17 313,55 euros de résultat 2023 reporté, au lieu de 52 170 euros.

*d. En dépenses d'investissement*

Le chapitre 21 « Immobilisations corporelles » est diminué de 25 000 euros en fonction de l'état de consommation des crédits transmis et des engagements communiqués.

Au total, les dépenses d'investissement s'élèvent à 27 170 euros, incluant 2 170 euros de RAR, au lieu de 52 170 euros.

*e. Total des corrections*

Il résulte de ce qui précède que le budget primitif 2024 est en excédent de 137 465 euros.

Tableau n°6 : résultat prévisionnel du budget primitif 2024 (en euros)

Section d'exploitation	Budget prévisionnel	Corrections CRC	Budget corrigé
Dépenses	586 966	-61 839	525 128
Recettes	450 000	-93 595	356 405
Résultat de l'exercice	-136 966	-31 756	-168 723
Résultats antérieurs	275 777		275 777
<b>Résultat cumulé</b>	<b>138 810</b>	<b>-31 756</b>	<b>107 054</b>
Section d'investissement	Budget prévisionnel	Corrections CRC	Budget corrigé
Dépenses	52 170	-25 000	27 170
Recettes	34 856	5 411	40 268
Résultat de l'exercice	-17 314	30 411	13 098
Résultats antérieurs	17 314		17 314
<b>Résultat cumulé</b>	<b>0</b>	<b>30 411</b>	<b>30 411</b>
<b>Total des deux sections</b>	<b>138 810</b>	<b>-1 345</b>	<b>137 465</b>

Source : Chambre régionale des comptes

II. B. 3. Résultat agrégé du budget primitif 2024

Le résultat agrégé du budget primitif 2024 est un déficit de 5 711 767,13 euros.

Tableau n°7 : résultat agrégé du budget primitif 2024

	Budget principal	Budget annexe "Aérodrome"	Budget annexe "Golf"	Budget annexe "Port de plaisance"	TOTAL
<b>RECETTES</b>					
Fonctionnement / Exploitation	36 675 577,17	73 222,99	700 000,00	632 181,58	38 080 981,74
Investissement	7 012 093,36	15 000,00	146 497,77	57 581,39	7 228 560,28
<b>Total</b>	<b>43 687 670,53</b>	<b>88 222,99</b>	<b>846 497,77</b>	<b>689 762,97</b>	<b>45 312 154,26</b>
<b>DEPENSES</b>					
Fonctionnement / Exploitation	37 047 202,64	68 000,00	2 835 971,83	525 127,54	40 476 302,01
Investissement	8 688 443,73	15 000,00	1 817 005,65	27 170,00	10 547 619,38
<b>Total</b>	<b>45 735 646,37</b>	<b>83 000,00</b>	<b>4 652 977,48</b>	<b>552 297,54</b>	<b>51 023 921,39</b>
<b>Résultat global</b>	<b>-2 047 975,84</b>	<b>5 222,99</b>	<b>-3 806 479,71</b>	<b>137 465,43</b>	<b>-5 711 767,13</b>

Source : chambre régionale des comptes

En conséquence, la chambre invite la collectivité à mettre en œuvre les mesures du plan proposé dans cet avis, notamment en ce qui concerne les budgets principal et annexe « Golf » ainsi que les préconisations rappelées dans l'avis n °2023-0069.

S'agissant du budget principal, la commune de Saint-François doit porter ses efforts sur les dépenses à caractère général et encore davantage sur les dépenses de personnels (non renouvellement des départs à la retraite et des contractuels).

**PAR CES MOTIFS,**

- 1) **DÉCLARE** recevable la saisine par le préfet de Guadeloupe à la chambre régionale des comptes au titre de l'article L. 1612-2 du code général des collectivités territoriales ;
- 2) **PROPOSE** au préfet de Guadeloupe de régler le budget primitif de 2024 de la commune de Saint-François conformément aux tableaux annexés ;
- 3) **DEMANDE** au préfet de la Guadeloupe de lui transmettre le compte administratif de 2024 et le budget primitif de 2025 de la commune de Saint-François conformément aux dispositions de l'article L. 1612-14, alinéa 2, du code général des collectivités territoriales ;
- 4) **RAPPELLE**, en outre, qu'en application de l'article L. 1612-19 du code général des collectivités territoriales, « *les assemblées délibérantes sont tenues informées dès leur plus proche réunion des avis formulés par la chambre régionale des comptes et des arrêtés pris par le représentant de l'État* » et que cet avis doit, sans attendre la réunion de l'assemblée délibérante, faire l'objet d'une publicité immédiate ;
- 5) **DEMANDE** en conséquence à la commune de Saint-François de faire connaître à la chambre la date de cette réunion et de l'accomplissement de cette obligation ;
- 6) **DIT** que le présent avis sera notifié au préfet de Guadeloupe, au maire de la commune de Saint-François et au directeur régional des finances publiques.

Délibéré par la chambre régionale des comptes de Guadeloupe, le 28 novembre 2024.

Présents :

- M. Patrick PLANTARD, président de section, président de séance ;
- M. Éric GIRARDIER, M. Hadi HABCHI, Mme Stéphanie DELEBARRE, premiers conseillers ;
- Mme Isabelle FRANÇOIS, conseillère référendaire, rapporteure.

Le président de séance

La greffière de séance

Patrick PLANTARD

Martine AZARÈS



**ANNEXE 1 : Budget primitif de la commune de Saint-François proposé pour 2024**

Tableau n°8 : Budget principal de 2024 proposé par la chambre (en euros)

<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE</b>					
<b>Dépenses de fonctionnement</b>		<b>Budget prévisionnel</b>	<b>Corrections de la CRC</b>		<b>Budget proposé</b>
			<b>Restes à réaliser</b>	<b>Mesures nouvelles</b>	
011	Charges à caractère général	6 321 637,18	0,00	-1 821 637,18	4 500 000
012	Charges de personnel	19 926 052,00	0,00	0,00	19 926 053
014	Atténuations de produits	2 128 618,00	0,00	0,00	2 128 618
016	APA	0,00	0,00	0,00	0
017	RSA/Régularisation de RMI	0,00	0,00	0,00	0
65	Autres charges de gestion courantes	4 977 423,19	0,00	1 224 204,97	6 201 628
6586	Frais de fonctionnement de groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0
66	Charges financières	428 809,76	0,00	283 502,63	712 312
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	1 418 359,41	1 418 359
68	Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions	330 534,99	0,00	1 500 000,00	1 830 535
022	Dépenses imprévues de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0
042	Opér.ordre de transferts entre sections	329 697,69	0,00	0,00	329 698
043	Opér.ordre de transferts intérieur de section	0,00	0,00	0,00	0
<b>D002</b>	<b>Résultat reporté ou anticipé</b>	0,00	0,00	0,00	0
	<b>Total</b>	<b>34 442 772,81</b>	<b>0,00</b>	<b>2 604 429,83</b>	<b>37 047 203</b>
<b>Recettes de fonctionnement</b>		<b>Budget prévisionnel</b>	<b>Corrections de la CRC</b>		<b>Budget proposé</b>
			<b>Restes à réaliser</b>	<b>Mesures nouvelles</b>	
013	Atténuations de charges	300 000,00	0,00	0,00	300 000
016	APA	0,00	0,00	0,00	0
017	RSA/Régularisation de RMI	0,00	0,00	0,00	0
70	Produits services, domaines et ventes	1 347 000,00	176 214,22	48 000,00	1 571 214
73	Impôts et taxes	9 535 530,00	0,00	0,00	9 535 530
731	Fiscalité locale	15 700 889,00	0,00	0,00	15 700 889
74	Dotations et participations	6 814 462,50	0,00	176 592,00	6 991 055
75	Autres produits de gestion courante	200 000,00	0,00	0,00	200 000
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0
78	Reprises sur provisions semi-budgétaires	0,00	0,00	1 418 359,41	1 418 359
042	Opér.ordre de transferts entre sections	0,00	0,00	0,00	0
043	Opér.ordre de transferts intérieur de section	0,00	0,00	0,00	0
<b>R002</b>	<b>Résultat reporté ou anticipé</b>	958 530,04	0,00	0,00	958 530
	<b>Total</b>	<b>34 856 411,54</b>	<b>176 214,22</b>	<b>1 642 951,41</b>	<b>36 675 577</b>

SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE					
Dépenses d'investissement		Budget prévisionnel	Corrections de la CRC		Budget proposé
			Restes à réaliser	Mesures nouvelles	
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	162 100,00	0,00	0,00	162 100
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0
21	Immobilisations corporelles	2 705 032,00	100 567,34	-1 000 000,00	1 805 599
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	4 650 329,39	323 850,00	552 200,00	5 526 379
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0
16	Emprunts et dettes assimilées	1 194 365,00	0,00	0,00	1 194 365
18	Compte de liaison affectation à..	0,00	0,00	0,00	0
26	Particip, et créances rattachées à des particip,	0,00	0,00	0,00	0
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0
45,1	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0
040	Opér.ordre de transferts entre sections	0,00	0,00	0,00	0
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0
<b>D001</b>	<b>Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé</b>	0,00	0,00	0,00	0
	<b>Total</b>	<b>8 711 826,39</b>	<b>424 417,34</b>	<b>-447 800,00</b>	<b>8 688 443</b>
Recettes d'investissement		Budget prévisionnel	Corrections de la CRC		Budget proposé
			Restes à réaliser	Mesures nouvelles	
13	Subventions d'investissement (hors 138)	6 768 588,26	-2 602 098,63	511 546,00	4 678 036
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165,166)	0,00	0,00	0,00	0
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0
204	Subventions d'équipement reçues	0,00	0,00	0,00	0
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0
10	Dotations fonds divers et réserves	600 000,00	0,00	0,00	600 000
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	0,00	0,00	0,00	0
138	Autres subv. d'invest.non transférables	0,00	0,00	0,00	0
165	Emprunts et dettes assimilées 16449, 165,166)	0,00	0,00	0,00	0
18	Compte de liaison affectation à..	0,00	0,00	0,00	0
26	Particip, et créances rattachées à des particip,	0,00	0,00	0,00	0
27	Autres immobilisations financières	211 328,68	0,00	0,00	211 328
024	Produits des cessions	182 204,00	0,00	0,00	182 204
45.2	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0
040	Opér.ordre de transferts entre sections	329 697,69	0,00	0,00	329 698
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0
<b>R001</b>	<b>Solde d'exécution positif reporté ou anticipé</b>	1 010 827,36	0,00	0,00	1 010 827
	<b>Total</b>	<b>9 102 645,99</b>	<b>-2 602 098,63</b>	<b>511 546,00</b>	<b>7 012 093</b>

<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>				
<b>Section de fonctionnement</b>	<b>Budget prévisionnel</b>	<b>Corrections de la CRC</b>		<b>Budget proposé</b>
		<b>Restes à réaliser</b>	<b>Mesures nouvelles</b>	
Dépenses	34 442 772,81	0,00	2 604 429,83	37 047 203
Recettes	34 856 411,54	176 214,22	1 642 951,41	36 675 577
<b>Résultat</b>	<b>413 638,73</b>	<b>176 214,22</b>	<b>-961 478,42</b>	<b>-371 626</b>
<b>Section d'investissement</b>	<b>Budget prévisionnel</b>	<b>Corrections de la CRC</b>		<b>Budget proposé</b>
		<b>Restes à réaliser</b>	<b>Mesures nouvelles</b>	
Dépenses	8 711 826,39	424 417,34	-447 800,00	8 688 443
Recettes	9 102 645,99	-2 602 098,63	511 546,00	7 012 093
<b>Résultat</b>	<b>390 819,60</b>	<b>-3 026 515,97</b>	<b>959 346,00</b>	<b>-1 676 350</b>
<b>Résultat global prévisionnel</b>	<b>804 458,33</b>	<b>-2 850 301,75</b>	<b>-2 132,42</b>	<b>-2 047 976</b>

Tableau n°9 : Budget annexe « Aérodrome » de 2024 proposé par la chambre (en euros)

<b>SECTION D'EXPLOITATION - VUE D'ENSEMBLE</b>					
<b>Dépenses d'exploitation</b>		<b>Budget prévisionnel</b>	<b>Corrections de la CRC</b>		<b>Budget proposé</b>
			<b>Restes à réaliser</b>	<b>Mesures nouvelles</b>	
011	Charges à caractère général	36 273,90	0,00	-31 273,90	5 000
012	Charges de personnel, frais assimilés	48 000,00	0,00	0,00	48 000
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0
65	Autres charges de gestion courantes	0,00	0,00	0,00	0
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0
68	Dotations aux provisions et dépréciations	0,00	0,00	0,00	0
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	0,00	0,00	0
022	Dépenses imprévues d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0
023	Virement à la section d'investissement	12 387,76	0,00	2 612,24	15 000
042	Opér.ordre de transferts entre sections	0,00	0,00	0,00	0
043	Opér.ordre de transferts intérieur de section	0,00	0,00	0,00	0
<b>D002</b>	<b>Résultat reporté ou anticipé</b>	0,00	0,00	0,00	0
	<b>Total</b>	<b>96 661,66</b>	<b>0,00</b>	<b>-28 661,66</b>	<b>68 000</b>
<b>Recettes d'exploitation</b>		<b>Budget prévisionnel</b>	<b>Corrections de la CRC</b>		<b>Budget proposé</b>
			<b>Restes à réaliser</b>	<b>Mesures nouvelles</b>	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0
70	Ventes produits fabriqués, prestations	72 638,67	0,00	-23 438,67	49 200
73	Produits issus de la fiscalité	0,00	0,00	0,00	0
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0
78	Reprises sur provisions et dépréciations	0,00	0,00	0,00	0
042	Opér.ordre de transferts entre sections	0,00	0,00	0,00	0
043	Opér.ordre de transferts intérieur de section	0,00	0,00	0,00	0
<b>R002</b>	<b>Résultat reporté ou anticipé</b>	24 022,99	0,00	0,00	24 023
	<b>Total</b>	<b>96 661,66</b>	<b>0,00</b>	<b>-23 438,67</b>	<b>73 223</b>

<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE</b>					
<b>Dépenses d'investissement</b>		<b>Budget prévisionnel</b>	<b>Corrections de la CRC</b>		<b>Budget proposé</b>
			<b>Restes à réaliser</b>	<b>Mesures nouvelles</b>	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0
21	Immobilisations corporelles	31 000,00	0,00	-16 000,00	15 000
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0
23	Immobilisations en cours	42 000,00	0,00	-42 000,00	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0
18	Compte de liaison affectation à..	0,00	0,00	0,00	0
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00	0
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0
020	Dépenses imprévues d'investissement	0,00	0,00	0,00	0
4581	Total opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0
040	Opér.ordre de transferts entre sections	0,00	0,00	0,00	0
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0
<b>D001</b>	<b>Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé</b>	0,00	0,00	0,00	0
	<b>Total</b>	<b>73 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-58 000,00</b>	<b>15 000</b>
<b>Recettes d'investissement</b>		<b>Budget prévisionnel</b>	<b>Corrections de la CRC</b>		<b>Budget proposé</b>
			<b>Restes à réaliser</b>	<b>Mesures nouvelles</b>	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0
10	Dotations fonds divers et réserves (hors 106)	0,00	0,00	0,00	0
106	Réserves	0,00	0,00	0,00	0
165	Dépôts et cautionnement reçues	0,00	0,00	0,00	0
18	Compte de liaison affectation à..	0,00	0,00	0,00	0
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00	0
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0
4582	Total opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0
021	Virement de la section d'exploitation	12 387,76	0,00	2 612,24	15 000
040	Opér.ordre de transferts entre sections	0,00	0,00	0,00	0
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0
<b>R001</b>	<b>Solde d'exécution positif reporté ou anticipé</b>	0,00	0,00	0,00	0
	<b>Total</b>	<b>12 387,76</b>	<b>0,00</b>	<b>2 612,24</b>	<b>15 000</b>

<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>				
<b>Section d'exploitation</b>	<b>Budget prévisionnel</b>	<b>Corrections de la CRC</b>		<b>Budget proposé</b>
		<b>Restes à réaliser</b>	<b>Mesures nouvelles</b>	
Dépenses	96 661,66	0,00	-28 661,66	68 000
Recettes	96 661,66	0,00	-23 438,67	73 223
<b>Résultat</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 222,99</b>	<b>5 223</b>
<b>Section d'investissement</b>	<b>Budget prévisionnel</b>	<b>Corrections de la CRC</b>		<b>Budget proposé</b>
		<b>Restes à réaliser</b>	<b>Mesures nouvelles</b>	
Dépenses	73 000,00	0,00	-58 000,00	15 000
Recettes	12 387,76	0,00	2 612,24	15 000
<b>Résultat</b>	<b>-60 612,24</b>	<b>0,00</b>	<b>60 612,24</b>	<b>0</b>
<b>Résultat global prévisionnel</b>	<b>-60 612,24</b>	<b>0,00</b>	<b>65 835,23</b>	<b>5 223</b>

Tableau n°10 : Budget annexe « Golf » de 2024 proposé par la chambre (en euros)

<b>SECTION D'EXPLOITATION - VUE D'ENSEMBLE</b>					
<b>Dépenses d'exploitation</b>		<b>Budget prévisionnel</b>	<b>Corrections de la CRC</b>		<b>Budget proposé</b>
			<b>Restes à réaliser</b>	<b>Mesures nouvelles</b>	
011	Charges à caractère général	294 980,44	0,00	85 298,39	380 279
012	Charges de personnel, frais assimilés	900 475,56	0,00	60 000,00	960 476
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0
65	Autres charges de gestion courantes	0,00	0,00	41 143,00	41 143
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0
68	Dotations aux provisions et dépréciations	0,00	0,00	0,00	0
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés	0,00	0,00	0,00	0
022	Dépenses imprévues d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0
042	Opér.ordre de transferts entre sections	101 095,92	0,00	0,00	101 096
043	Opér.ordre de transferts intérieur de section	0,00	0,00	0,00	0
<b>D002</b>	<b>Résultat reporté ou anticipé</b>	<b>1 352 978,52</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 352 979</b>
	<b>Total</b>	<b>2 649 530,44</b>	<b>0,00</b>	<b>186 441,39</b>	<b>2 835 972</b>
<b>Recettes d'exploitation</b>		<b>Budget prévisionnel</b>	<b>Corrections de la CRC</b>		<b>Budget proposé</b>
			<b>Restes à réaliser</b>	<b>Mesures nouvelles</b>	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 150 000,00	0,00	-450 000,00	700 000
73	Produits issus de la fiscalité	0,00	0,00	0,00	0
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0
75	Autres produits de gestion courante	50 000,00	0,00	-50 000,00	0
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0
78	Reprises sur provisions et dépréciations	0,00	0,00	0,00	0
042	Opér.ordre de transferts entre sections	0,00	0,00	0,00	0
043	Opér.ordre de transferts intérieur de section	0,00	0,00	0,00	0
<b>R002</b>	<b>Résultat reporté ou anticipé</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0</b>
	<b>Total</b>	<b>1 200 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-500 000,00</b>	<b>700 000</b>

<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE</b>					
<b>Dépenses d'investissement</b>		<b>Budget prévisionnel</b>	<b>Corrections de la CRC</b>		<b>Budget proposé</b>
			<b>Restes à réaliser</b>	<b>Mesures nouvelles</b>	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 249,92	0,00	0,00	1 250
21	Immobilisations corporelles	226 498,68	0,00	-118 000,00	108 499
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0
16	Emprunts et dettes assimilées	211 328,68	0,00	0,00	211 329
18	Compte de liaison affectation à..	0,00	0,00	0,00	0
26	Particip, et créances rattachées à des particip,	0,00	0,00	0,00	0
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0
020	Dépenses imprévues d'investissement	0,00	0,00	0,00	0
4581	Total opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0
040	Opér.ordre de transferts entre sections	0,00	0,00	0,00	0
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0
<b>D001</b>	<b>Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé</b>	<b>1 495 928,37</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 495 928</b>
	<b>Total</b>	<b>1 935 005,65</b>	<b>0,00</b>	<b>-118 000,00</b>	<b>1 817 006</b>
<b>Recettes d'investissement</b>		<b>Budget prévisionnel</b>	<b>Corrections de la CRC</b>		<b>Budget proposé</b>
			<b>Restes à réaliser</b>	<b>Mesures nouvelles</b>	
13	Subventions d'investissement	153 600,00	0,00	-125 862,00	27 738
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0
10	Dotations fonds divers et réserves (hors 106)	29 485,70	0,00	-11 821,85	17 664
106	Réserves	0,00	0,00	0,00	0
165	Dépôts et cautionnement reçues	0,00	0,00	0,00	0
18	Compte de liaison affectation à..	0,00	0,00	0,00	0
26	Particip, et créances rattachées à des particip,	0,00	0,00	0,00	0
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0
4582	Total opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0
040	Opér.ordre de transferts entre sections	101 095,92	0,00	0,00	101 096
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0
<b>R001</b>	<b>Solde d'exécution positif reporté ou anticipé</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0</b>
	<b>Total</b>	<b>284 181,62</b>	<b>0,00</b>	<b>-137 683,85</b>	<b>146 498</b>



<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>				
<b>Section d'exploitation</b>	<b>Budget prévisionnel</b>	<b>Corrections de la CRC</b>		<b>Budget proposé</b>
		<b>Restes à réaliser</b>	<b>Mesures nouvelles</b>	
Dépenses	2 649 530,44	0,00	186 441,39	2 835 972
Recettes	<b>1 200 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-500 000,00</b>	700 000
<b>Résultat</b>	<b>-1 449 530,44</b>	<b>0,00</b>	<b>-686 441,39</b>	<b>-2 135 972</b>
<b>Section d'investissement</b>	<b>Budget prévisionnel</b>	<b>Corrections de la CRC</b>		<b>Budget proposé</b>
		<b>Restes à réaliser</b>	<b>Mesures nouvelles</b>	
Dépenses	1 935 005,65	0,00	-118 000,00	1 817 006
Recettes	284 181,62	0,00	-137 683,85	146 498
<b>Résultat</b>	-1 650 824,03	0,00	-19 683,85	-1 670 508
<b>Résultat global prévisionnel</b>	<b>-3 100 354,47</b>	<b>0,00</b>	<b>-706 125,24</b>	<b>-3 806 480</b>

Tableau n°11 : Budget annexe « Port » de 2024 proposé par la chambre (en euros)

<b>SECTION D'EXPLOITATION - VUE D'ENSEMBLE</b>					
<b>Dépenses d'exploitation</b>		<b>Budget prévisionnel</b>	<b>Corrections de la CRC</b>		<b>Budget proposé</b>
			<b>Restes à réaliser</b>	<b>Mesures nouvelles</b>	
011	Charges à caractère général	154 171,20	0,00	-69 300,00	84 871
012	Charges de personnel, frais assimilés	395 738,66	0,00	0,00	395 739
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0
65	Autres charges de gestion courantes	1 200,00	0,00	7 461,23	8 661
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0
67	Charges exceptionnelles	1 000,00	0,00	0,00	1 000
68	Dotations aux provisions et dépréciations	0,00	0,00	0,00	0
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	0,00	0,00	0
022	Dépenses imprévues d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0
023	Virement à la section d'investissement	22 646,45	0,00	0,00	22 646
042	Opér.ordre de transferts entre sections	12 210,00	0,00	0,00	12 210
043	Opér.ordre de transferts intérieur de section	0,00	0,00	0,00	0
<b>D002</b>	<b>Résultat reporté ou anticipé</b>	0,00	0,00	0,00	0
	<b>Total</b>	<b>586 966,31</b>	<b>0,00</b>	<b>-61 838,77</b>	<b>525 128</b>
<b>Recettes d'exploitation</b>		<b>Budget prévisionnel</b>	<b>Corrections de la CRC</b>		<b>Budget proposé</b>
			<b>Restes à réaliser</b>	<b>Mesures nouvelles</b>	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0
70	Ventes produits fabriqués, prestations	450 000,00	0,00	-100 000,00	350 000
73	Produits issus de la fiscalité	0,00	0,00	0,00	0
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	6 404,79	6 405
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0
78	Reprises sur provisions et dépréciations	0,00	0,00	0,00	0
042	Opér.ordre de transferts entre sections	0,00	0,00	0,00	0
043	Opér.ordre de transferts intérieur de section	0,00	0,00	0,00	0
<b>R002</b>	<b>Résultat reporté ou anticipé</b>	275 776,79	0,00	0,00	275 777
	<b>Total</b>	<b>725 776,79</b>	<b>0,00</b>	<b>-93 595,21</b>	<b>632 182</b>

SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE					
Dépenses d'investissement		Budget prévisionnel	Corrections de la CRC		Budget proposé
			Restes à réaliser	Mesures nouvelles	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0
21	Immobilisations corporelles	52 170,00	0,00	-25 000,00	27 170
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0
18	Compte de liaison affectation à..	0,00	0,00	0,00	0
26	Particip, et créances rattachées à des particip,	0,00	0,00	0,00	0
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0
020	Dépenses imprévues d'investissement	0,00	0,00	0,00	0
4581	Total opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0
040	Opér.ordre de transferts entre sections	0,00	0,00	0,00	0
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0
<b>D001</b>	<b>Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé</b>	0,00	0,00	0,00	0
	<b>Total</b>	<b>52 170,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-25 000,00</b>	<b>27 170</b>
Recettes d'investissement		Budget prévisionnel	Corrections de la CRC		Budget proposé
			Restes à réaliser	Mesures nouvelles	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0
10	Dotations fonds divers et réserves (hors 106)	0,00	0,00	5 411,39	5 411
106	Réserves	0,00	0,00	0,00	0
165	Dépôts et cautionnement reçues	0,00	0,00	0,00	0
18	Compte de liaison affectation à..	0,00	0,00	0,00	0
26	Particip, et créances rattachées à des particip,	0,00	0,00	0,00	0
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0
4582	Total opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0
021	Virement de la section d'exploitation	22 646,45	0,00	0,00	22 646
040	Opér.ordre de transferts entre sections	12 210,00	0,00	0,00	12 210
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0
<b>R001</b>	<b>Solde d'exécution positif reporté ou anticipé</b>	17 313,55	0,00	0,00	17 314
	<b>Total</b>	<b>52 170,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 411,39</b>	<b>57 581</b>

<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>				
<b>Section d'exploitation</b>	<b>Budget prévisionnel</b>	<b>Corrections de la CRC</b>		<b>Budget proposé</b>
		<b>Restes à réaliser</b>	<b>Mesures nouvelles</b>	
Dépenses	586 966,31	0,00	-61 838,77	525 128
Recettes	725 776,79	0,00	-93 595,21	632 182
<b>Résultat</b>	<b>138 810,48</b>	<b>0,00</b>	<b>-31 756,44</b>	<b>107 054</b>
<b>Section d'investissement</b>	<b>Budget prévisionnel</b>	<b>Corrections de la CRC</b>		<b>Budget proposé</b>
		<b>Restes à réaliser</b>	<b>Mesures nouvelles</b>	
Dépenses	52 170,00	0,00	-25 000,00	27 170
Recettes	52 170,00	0,00	5 411,39	57 581
<b>Résultat</b>	0,00	0,00	30 411,39	30 411
<b>Résultat global prévisionnel</b>	<b>138 810,48</b>	<b>0,00</b>	<b>-1 345,05</b>	<b>137 465</b>